Envoyé en préfecture le 20/05/2026
Reçu en préfecture le 20/05/2026
Publié le
ID : 022-212200653-20260402-20260402011-DE

MAIRIE
DE
GOUDELIN
22290

REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de GOUDELIN

L'an deux mille vingt-six, le deux avril à dix-neuf heures, le conseil municipal de Goudelin, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LE FAUCHEUR Laurent.

Convoqués : LE FAUCHEUR Laurent, SÉHAN Alain, LE MOAL Brigitte, ROUAULT Anne-Marie, GAUVAIN Michaël, TATON Bruno, MALLARGÉ Bernard, THOMAS Gwénaël, LEFEBVRE Nathalie, CORRIO Karine, DONZEL Cécile, BRIAND Julien, CAMUS CARIO Morgane, VINCENT Louis, MARQUIER Charles, LE FORESTIER Doriane, POLLET Guillaume, COLLIN Roxane, PARISCOAT Clémence.

Absent : /

Secrétaire de séance : SÉHAN Alain

DÉLIBÉRATION N°20260402-011

Date de convocation : 27 mars 2026

Objet : Création des commissions municipales

Conformément à l'article L 2121-22 du CGCT, le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.
Le maire est le président de droit de toutes les commissions. En cas d'absence ou d'empêchement, les commissions sont convoquées et présidées par le vice-président élu par celles-ci lors de leur première réunion.
M. le Maire propose de créer les commissions municipales chargées d'examiner les projets de délibérations qui seront soumis au conseil.
Après appel à candidatures, considérant la présence d'une seule liste pour chacune des commissions, et en conformité avec les dispositions du code, notamment de l'article L2121-21 du CGCT,

Le Conseil Municipal, après avoir décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret, désigne au sein des commissions suivantes :

Commission « Affaires rurales et Economiques »

- **Gwénaël THOMAS**
- Morgane CAMUS CARIO
- Roxane COLLIN
- Anne Marie ROUAULT
- Bruno TATON

Commission « Affaires scolaires et périscolaires »

- **Brigitte LE MOAL**
- Nathalie LE FEBVRE
- Roxane COLLIN
- Clémence PARISCOAT
- Doriane LE FORESTIER

Envoyé en préfecture le 20/05/2026
Reçu en préfecture le 20/05/2026
Publié le
ID : 022-212200653-20260402-20260402011-DE

Commission « Citoyenneté »

- **Anne Marie ROUAULT**
- Nathalie LE FEBVRE
- Roxane COLLIN
- Morgane CAMUS CARIO
- Guillaume POLLET

Commission « Communication »

- **Brigitte LE MOAL**
- Anne Marie ROUAULT
- Cécile DONZEL
- Clémence PARISCOAT
- Karine CORRIO

Commission « Culture »

- **Brigitte LE MOAL**
- Nathalie LE FEBVRE
- Guillaume POLLET
- Morgane CAMUS CARIO

Commission « Finances »

- **Alain SEHAN**
- Michaël GAUVAIN
- Cécile DONZEL
- Karine CORRIO
- Gwénaël THOMAS

Commission « Infrastructures et Bâtiments »

- **Bruno TATON**
- Charles MARQUIER
- Doriane LE FORESTIER
- Nathalie LE FEBVRE
- Gwénaël THOMAS
- Louis VINCENT
- Julien BRIAND

Commission « Mobilités »

- **Michaël GAUVAIN**
- Morgane CAMUS CARIO
- Charles MARQUIER
- Julien BRIAND
- Karine CORRIO

Commission « Patrimoine et Environnement

- **Bruno TATON**
- Brigitte LE MOAL
- Cécile DONZEL
- Charles MARQUIER
- Karine CORRIO

Envoyé en préfecture le 20/05/2026
Reçu en préfecture le 20/05/2026
Publié le
ID : 022-212200653-20260402-20260402011-DE

Commission « Personnel et Recrutement »

- **Brigitte LE MOAL**
- Alain SEHAN
- Michaël GAUVAIN
- Anne Marie ROUAULT
- Bruno TATON
- Nathalie LE FEBVRE
- Clémence PARISCOAT
- Doriane LE FORESTIER

Commission « Vie Associative jeunesse et sports »

- **Alain SEHAN**
- Clémence PARISCOAT
- Charles MARQUIER
- Julien BRIAND
- Bernard MALLARGE

Commission « Vie communale »

- **Anne Marie ROUAULT**
- Brigitte LE MOAL
- Nathalie LE FEBVRE
- Roxane COLLIN
- Clémence PARISCOAT
- Guillaume POLLET

Commission « Travaux voirie et réseaux »

- **Michaël GAUVAIN**
- Cécile DONZEL
- Gwénaël THOMAS
- Louis VINCENT
- Bernard MALLARGE
- Charles MARQUIER

Commission « Urbanisme »

- **Laurent LE FAUCHEUR**
- Michaël GAUVAIN
- Louis VINCENT
- Karine CORRIO
- Bernard MALLARGE

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme,

Le Maire,
Laurent LE FAUCHEUR